



Les principaux défis pour l'électrification de la RDC

Réseau Mwangaza

2024

Table de Matieres

Résumé exécutif	ii
1 Introduction	1
2 Les défis de l'électrification de la RDC	3
2.1 Défi lié à la disponibilité des données	3
2.2 Défis liés au cadre légal	3
2.3 Défis institutionnels	4
2.4 Défis liés aux investissements	5
2.5 Défis liés aux infrastructures	5
2.6 Défis liés à la transition énergétique.	5
3 Conclusion et Recommandations	7

Résumé exécutif

Les défis qui émaillent le secteur de l'électricité en République sont énormes. Il serait trop ambitieux de prétendre les relever de manière exhaustive. Toutefois, le Réseau Mwangaza, à travers une « étude diagnostique » du secteur de l'électricité, a découvert quelques défis :

- La rareté des données fiables et actualisées sur le secteur de l'électricité. Cette insuffisance des données affecte plusieurs aspects de l'électrification du pays, notamment détermination exacte du potentiel, statistique des consommateurs, les revenus générés par le secteur...
- Insuffisance et lacune du cadre légal d'une part, et la non maîtrise des cadres légaux et réglementaires existants par les services techniques sensés les mettre en application ainsi que certains opérateurs du secteur de l'électricité d'autre part. Il s'en suit logiquement la stagnation du secteur.
- Faible collaboration entre les institutions du secteur de l'électricité, due notamment à l'ignorance de la responsabilité des uns et des autres. Il s'ensuit également une faible transparence et l'insuffisance des moyens techniques et financiers à la disposition de ces institutions.
- Faible mécanisme de promotion des investissements dans le secteur de l'électricité. Non seulement des faibles budgets sont alloués au secteur, mais il est en même temps asphyxié par le régime fiscal non attractif des investisseurs aussi bien internes qu'externes.
- La vétusté et l'absence de maintenance conséquente des presque tous les dispositifs de production, de transport et de distribution existant. Ce qui fait que les productions sont constamment en baisse. Le secteur décroît au lieu d'accroître.
- La faible maîtrise de la dynamique de la transition énergétique conduisant à l'absence d'une perspective d'électrification prenant en compte tous les enjeux liés à cette transition.

L'étude propose ainsi des recommandations susceptibles de conduire aux voies et moyens de relever lesdits défis.

1 Introduction

La République Démocratique du Congo reste un pays paradoxal entre l'immensité des potentiels énergétique d'une part et le faible taux d'accès à l'électricité d'autre part. Moins de 10% de la population congolaise dispose d'un accès à l'électricité, 35% dans les zones urbaines (50% à Kinshasa) et moins de 1% dans les zones rurales. Fortes disparités régionales en ce qui concerne l'accès à l'électricité (très faible dans le nord)¹.

Une étude menée par Resource Matters intitulé Électrification de la RD Congo : À la recherche des pistes de solution² a évoqué le fait que la République démocratique du Congo (RDC) dispose d'importantes ressources énergétiques, mais moins de 20 % de ses 80 millions d'habitants a accès à l'électricité. Cet accès est inégalement réparti, avec une production et une consommation électrique concentrée autour de Kinshasa et des régions minières, alors que l'approvisionnement électrique est faible, voire inexistant dans le nord et le centre du pays.

En 2014, la RDC s'est dotée d'une loi relative au secteur de l'électricité dont l'une des particularités est la libéralisation du secteur de l'électricité, jadis détenu sous le monopôle de la Société Nationale d'Électricité. Huit ans après la promulgation de cette loi, aucune évolution majeure n'est observée quant à ce qui est notamment du fonctionnement du secteur et des actions visant l'amélioration de l'accès à l'électricité. La RDC reste toujours non seulement dans le noir, mais n'est pas en mesure de fournir tous les services liés à l'électricité. Le niveau d'accès reste celui de bas de l'échelle. D'aucuns se posent des questions sur les vrais problèmes de blocage de l'amélioration du taux d'accès à l'électricité en RDC :

- Problème de gouvernance ?
- Problème d'investisseurs dans les provinces ?
- Manque d'initiative ?
- Mauvaise planification ?
- Problème de matériels ?
- Problèmes de mains d'œuvre ?

Si aujourd'hui la ville province de Kinshasa connaît des poches noires et une fourniture en électricité de qualité médiocre à l'exception de la seule commune de la Gombe, quel peut être la situation au niveau des provinces de la RDC ? En outre, sachant qu'il n'y a quelques années, le pays a effectué le découpage de son territoire allant de 11 à 26 provinces et que la plupart de ces provinces n'ont pas les moyens nécessaires pour leur développement.

Pourtant, la libéralisation du secteur de l'électricité avait pour objectif de favoriser l'attrait des investisseurs dans ledit secteur. Huit ans après, nous n'avons qu'un échantillon infime des investisseurs et dont les projets n'arrivent pas aboutir en termes d'électrification effective des milieux ciblés. Il est constaté quelques projets d'électrification dans quelques provinces, à savoir :

1 <https://www.tresor.economie.gouv.fr/PagesInternationales/Pages/13971f9d-3178-4715-bd09-5240a52d532b/files/176f8950-cd3c-481f-bc94-d18578236305#:~:text=%2D%20Acc%C3%A8s%20%C3%A0%20l%27%C3%A9lectricit%C3%A9%20%3A,1%25%20dans%20les%20zones%20rurales>

2 <https://resourcematters.org/wp-content/uploads/2020/11/Report-Phase-1-Electrification-RDC.pdf>

- Goma :
 - Nuru : 1.3 MW
 - Virunga : 13 MW
 - SOCODEE :
- Kasai Oriental :
 - Tembo power : encours
 - Projet solaire de Tshipuka: 10 MWc encours
- Ituri :
 - Nuru : encours
 - Pnud: encours
 - Kibali:
- Lualaba :
 - Busanga
 - Luilu I, II et III
- Sud Kivu :
 - Luvungu
 - Idjwi
- Haut Katanga :
 - Sombwe : encours
 - Fungurume: 2.4 MWp

Soucieux de l'amélioration du taux d'accès de l'électricité en RDC et de l'accès pour tous à une énergie abordable, propre et durable, les organisations du réseau Mwangaza ont mené des études diagnostiques qui ont permis d'épingler quelques défis de base constituant le goulot d'étranglement d'accès à l'électricité dans les provinces et par ricochet du pays. Cette note est le fruit d'un travail de synthèse des défis d'électrification respectivement de chaque province où se trouvent les partenaires du réseau Mwangaza. Les données sont issues de l'étude diagnostique menée par ses organisations tout au long de l'année 2021.

Cette note comprend, outre l'introduction et la conclusion, une section dédiée sur les défis d'accès à l'électricité dans les provinces assorties des recommandations spécifiques.

2 Les défis de l'électrification de la RDC

Certes, les défis liés à l'électrification sont énormes et peuvent être analysés sous plusieurs angles. Le présent document reprend les défis découverts à travers les études diagnostiques qui ont été menées par les organisations membres du Réseau Mwangaza et sont expliqués dans les lignes qui suivent.

2.1 Défi lié à la disponibilité des données

Les études diagnostiques ont démontré l'indisponibilité des données fiables et actualisées permettant de développer et promouvoir un secteur électrique digne. Ces lacunes incluent notamment de la non maîtrise des potentiels électriques, l'absence des statistiques des consommateurs, lequel a un impact sur la commercialisation de l'électricité, l'absence de la planification énergétique, l'absence des données sur les demandes effectives de l'électricité...

Le diagnostic réalisé a démontré que toutes les provinces sont potentiellement riches quant aux sources primaires de l'électricité, c'est-à-dire sources hydrauliques, solaire, éolienne, biomasse. Ces potentiels restent cependant non exploités, car ignorés des services attitrés. Il a été constaté moins d'efforts de cartographie de ces potentiels aux niveaux de ces services pour leurs éventuelles valorisations.

L'absence des données fiables sur les consommateurs de l'électricité impacte les recouvrements des factures de consommation. À titre exemplatif, dans la ville-province de Kinshasa et au Sud Kivu, il a été remarqué que plusieurs communes ne disposaient pas des informations actualisées sur le nombre de petites et moyennes entreprises, sur les types d'activités qu'ils organisent. Dans le Nord Kivu, le peu des données disponibles par les services compétents restent inaccessibles, ce qui suscite des doutes sur l'existence effective de ces données. C'est aussi le cas du Lualaba, de l'Ituri et du Kasaï Orientale qui connaissent le problème d'archivage des données disponibles.

Quant à la planification énergétique, toutes les provinces n'en disposent pas. Ceci résulte déjà de la non maîtrise de la statistique actuelle des consommateurs de l'électricité et qu'elle sera par exemple la demande sur cinq prochaines années. La conséquence est la saturation des réseaux existants avec détérioration profonde de la qualité de l'électricité disponible.

En plus de tous les problèmes ci-haut évoqués, il n'existe pas un mécanisme approprié de collecte et traitement des données du secteur de l'électricité.

2.2 Défis liés au cadre légal

Les études diagnostiques ont montré un défi majeur dans toutes les provinces étudiées – la non maîtrise de la loi régissant le secteur de l'électricité en RDC ainsi que ses mesures d'applications. Cette ignorance va des services étatiques à la population, en passant par les sociétés qui produisent de l'électricité elles-mêmes. C'est lors de la présente étude que certains services ont même été informés de ces dispositifs, la société civile ayant mis à leur disposition ces textes. Aux niveaux provinciaux (du moins pour les provinces étudiées), il n'existe pas des cadres légaux adaptés, en dépit des prérogatives leurs accordées

par la loi, faisant de l'électricité non seulement un secteur libéralisé, mais aussi accordant aux provinces la compétence sur l'électricité produite et consommée à l'échelle provinciale.

Il a été noté également l'absence des mécanismes formels de vulgarisation de ces textes légaux et réglementaires aux niveaux des provinces aussi bien par les services étatiques que par les opérateurs du secteur de l'électricité.

2.3 Défis institutionnels

Les études diagnostiques ont révélé plusieurs défis liés au cadre institutionnel :

- Une gestion centralisée : les acteurs provinciaux sont peu responsabilisés et moins impliqués dans les actions du gouvernement central dans le secteur de l'énergie qui touchent aux provinces. Le cas le plus frappant est celui du programme 145 territoires, pour lequel les provinces paraissent être des actrices plus passives qu'actives.
- Une faible collaboration entre les ministères provinciaux en charge de l'Électricité d'une part et les services administratifs du même secteur en province d'autre part. Les services administratifs souvent existe que des noms, car sur le plan pratique, c'est le ministère provincial qui exécute tout ce qui est lié à l'électricité. Il y a une sorte de confusion entre les responsabilités de ces deux institutions.
- Absence de la représentativité des institutions nationales du secteur dans les provinces : les institutions publiques ou organes chargés d'assurer le bon fonctionnement du secteur d'électricité ne sont pas implantés en province ni dans les ETDs. Dans certaines provinces comme le Lualaba, la Division provinciale de l'énergie joue le rôle de l'autorité de régulation en province et de l'Agence Nationale d'électrification et des services énergétiques en milieu rural et périurbain.
- La politisation du secteur de l'électricité : bien que le secteur de l'électricité soit libéralisé et que la constitution consacre le droit l'accès à l'électricité, presque tous les projets de production ou de distribution de l'électricité ont une récupération politique. La conséquence est la forte dépendance des projets de production de l'énergie électrique des influences politiques au lieu de leurs libres promotions.
- La faible disponibilité de moyens techniques et financiers mis à la disposition des institutions du secteur de l'électricité ne leur permet pas une bonne opérationnalisation. Le résultat est qu'elles dépendent soit des opérateurs privés (ce qui enlève en eux l'objectivité de leurs interventions auprès de ces « opérateurs-bailleurs », soit des consommateurs (ce qui retarde les solutions rapides nécessaires aux bons fonctionnements du secteur). C'est le cas où par exemple de l'Autorité de Régulation du secteur de l'Électricité (ARE) devraient intervenir dans la résolution de problème de chevauchement des droits de distribution dans la ville de Goma, problème persistant parce que le service n'a pas encore de moyen suffisant de descente sur terrain, ni l'influence nécessaire pour contrôler les acteurs du secteur.
- Faible transparence dans le secteur : les transactions entre les autorités étatiques et les secteurs privés sont opaques au point de manquer la responsabilisation en cas de problème. De l'octroi des titres (concessions et Licence) à la commercialisation, les mécanismes de redevabilité sont faibles. Par conséquent, il est difficile de mesurer l'impact des projets

d'électricité sur l'amélioration non seulement de taux d'accès à l'électricité, mais sur la qualité de l'électricité fournie. À cela est étroitement lié le défi de la mise en œuvre des droits des consommateurs. C'est dans cette opacité qu'est finalement politisé le secteur de l'électricité.

Nos organisations pensent que cette situation encourage le désordre dans le fonctionnement du secteur et bloque même les investissements tout en créant une forme d'une zone non contrôlée comme dans le Lualaba où il a été remarqué qu'à part la SNEL et la GECAMINES, la SNCC se comporte aussi en distributeur et vendeur du courant électrique sans qu'aucun service de l'Etat ne contrôle ses activités. Alors que les opérateurs économiques fournissant les Kits solaires et les utilisateurs de ces kits semblent échapper au contrôle de l'Etat.

2.4 Défis liés aux investissements

Les études diagnostiques ont montré des défis énormes liés aux investissements, dont voici quelques-uns :

- Maigres, budgets dédiés à l'électricité : étant donné que les provinces ne disposent pas des plans d'électrification, lors des discussions des budgets provinciaux, l'électricité n'est pas du tout à la priorité
- Absence des politiques d'attraits des investissements
- Mauvaise politique fiscal qui décourage les investisseurs : les investisseurs dans le secteur de l'électricité sont soumis à une multiplicité des taxes et à des taux très élevés. Ce qui limite l'afflux des nouveaux investisseurs dans le secteur et décourage les anciens.
- Le désintéressement des acteurs nationaux d'investir dans le secteur de l'électricité, découlant de l'ignorance de l'opportunité des investissements dans ce secteur.
- La persistance de l'insécurité dans certaines provinces du pays constitue aussi un important blocage aux investissements dans ce secteur. Les cas des provinces de l'Ituri et Nord-Kivu sont à évoquer.

2.5 Défis liés aux infrastructures

Toutes les études ont trouvé des points similaires aux infrastructures énergétiques, dont la vétusté des installations et équipements, la non-réhabilitation des installations existantes, et l'abandon pur et simple des autres comme celle de Mitwaba dans le Haut Katanga, Katala dans le Nord Kivu, Soleniama 2 en Ituri en sont une grande illustration. À cause de la vétusté de ces outils, presque toutes ces vieilles centrales ne produisent plus à leurs capacités installées. En outre, les études diagnostiques dans les provinces étudiées ont également mis en lumière les pratiques des vols des dispositifs de transport (câbles), ainsi de distribution de l'électricité. Rares sont ceux qui ont été volés et remplacés. Ce qui occasionne la perte progressive du taux d'électrification dans les provinces étudiées.

2.6 Défis liés à la transition énergétique.

Par définition, la transition énergétique désigne l'ensemble des transformations du système de production, de distribution et de consommation d'énergie effectuées sur un territoire dans le but de

le rendre plus écologique. Concrètement, la transition énergétique vise à transformer un système énergétique pour diminuer son impact environnemental³.

Cependant, dans les provinces ayant fait objet d'études diagnostiques, cette notion est quasiment méconnue non seulement des populations locales, mais même des services étatiques sectoriels. Il n'existe aucune stratégie relative à la transition énergétique. Les conséquences qui en découlent naturellement sont la forte dépendance aux bois énergies et bois de chauffe, le déboisement sans respect des normes (sans reboisement).

3 <https://youmatter.world/fr/definition/transition-energetique-definition-enjeux/>

3 Conclusion et Recommandations

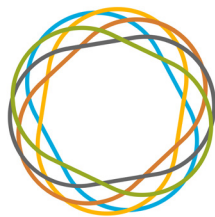
L'accès à l'électricité est un besoin réel et urgent pour la population congolaise. Il est important que des actions soient entreprises à différents niveaux pour régler le problème de l'électricité en RDC. Les défis répertoriés dans les provinces dans le cadre de travaux d'étude diagnostique constituent un pas dans la recherche des solutions auxdits problèmes.

En vue de relever les défis soulevés dans la présente rédaction, il est indispensable d'adopter une approche holistique, une approche qui prend en compte tous les paramètres et variables nécessaires.

Ainsi, sans être exhaustif, les recommandations suivantes sont formulées sur base des défis évoqués :

- Pour les défis relatifs aux données :
 - › Création d'une banque des données fiables sur la demande énergétique en province dans tous les secteurs : Chaque institution à son niveau peut susciter le financement pour financer les recherches
 - › Mis en place d'un système des gestions et partage des données libres accès dans des plateformes en ligne pour une utilisation facile à large échelle
 - › Promulgation des lois interdisant la vente des données par les entreprises étatiques aux tierces
- Pour le défi relatif au cadre légal :
 - › Vulgarisation des textes relatifs au secteur de l'électricité s'avère urgente et nécessaire dans les Provinces et les ETD
 - › Adoption des cadres règlementaires adaptés aux réalités des provinces et des ETD
- Pour le défi relatif aux institutions :
 - › Rendre effective la décentralisation des services du secteur de l'énergie dans les provinces
 - › Disponibiliser des moyens matériels et financiers adéquats pour les bons fonctionnements d'institutions intervenant dans le secteur de l'électricité aussi bien au niveau national qu'aux niveaux des provinces
 - › Définir clairement la répartition des responsabilités entre les ministères provinciaux en charge de l'électricité et les autres services provinciaux intervenant dans le même secteur
- Pour le défi relatif aux investissements :
 - › Améliorer le climat des affaires en allégeant la hauteur des taxes envers les privés initiateurs des projets d'électrification pour ne pas étouffer les initiatives des privés et d'autres investisseurs dans le secteur énergétique
 - › Dans les édits portant budgets des provinces, prévoir des lignes conséquentes pour les projets d'électricité, se basant sur la décentralisation du secteur

- › Améliorer la situation sécuritaire dans les provinces en conflits en vue d'encourager et sécuriser les investissements en général et du secteur de l'électricité en particulier
- › Encadrer et accompagner les privés dans les initiatives relatives aux énergies électriques
- › Pousser les ETDs d'investir dans le secteur et surtout celles qui perçoivent la Redevance Minières
- › Encourager l'intégration des projets énergétiques dans les différents cahiers des charges des responsabilités sociétales
- Pour le défi relatif aux infrastructures :
 - › Réhabiliter, améliorer et moderniser les infrastructures énergétiques existantes
 - › Encourager l'utilisation par les investisseurs techniques d'électrification offerte par la nouvelle technologie
 - › Mettre en place des mécanismes de lutte contre les vols et les destructions des infrastructures énergétiques, notamment en appliquant les sanctions prévues pour la loi sur l'électricité
- Pour la transition énergétique :
 - › Nécessiter de mettre en place de politique claire en matière de la transition énergétique aussi bien au niveau national, provinciaux et locaux (les ETD)
 - › Accélérer l'électrification de la population afin de réduire toute pression sur les forêts, qui du moins demeurent les sources de protection mondiale face aux enjeux liés changement climatique
 - › Vulgariser et conscientiser les parties prenantes aux enjeux liés à la transition énergétique



resource matters

www.resourcematters.org | info@resourcematters.org